

[1755?]¹WERBEPROSPEKT² FÜR DAS LEXICON VON HANS JAKOB LEU

1) Wie aus den in Anm. 2 in Abbildung wiedergegebenen Preisangaben hervorgeht, gelangte Gardehptm. und Brigadier Beat Fidel Zurlauben, selber Mitarbeiter an besagtem Lexicon - s. Meier/Zurlaubiana 300ff sowie "Mitarbeit" 1279 Nr. 24 -, nach Herausgabe des 9. Bandes des besagten Werkes, dieser erschien 1754 und Band 10 im Jahre 1756, in den Besitz des vorliegenden Prospektes.

2)

alle g. April a 12. J. 1756

Druckwerk: (Zürich: Hans Ulrich Denzler, [1755?]) - AH 116, 59*-60* (vor der "Histoire Helvétique[:] Livre Quatrième[!]" eingebunden)
- Abb. der Titelseite s. am Schlusse von AH 116

1743, Oppenheim¹

A

"EXTRAIT DE LA CONSIGNE GENERALE"

"La garde se montera tous les jours à sept heures du matin. tous les commandés se rendront à six heures et demies guetrés sur la place D'armes, ou Messieurs les officiers, sergents et Caporaux feront leurs inspection, qui consiste à examiner si les armes des soldats sont propres et en bon etat, et si chaque soldat à sa Cartouche garnie ... [de] munition, leurs habits et agréments point déchirés, ou decousu, les chapeaux bien retapés, et les cheveux nat[t]és.

Jl sera consigné à toutes les sentinelles des Postes les plus avancés de ne laisser passer aucun soldat du Battaillon en cas de feu et D'alarme; tout le Battaillon se rendra sur le champ avec ses armes et Munition de guerre devant le Logis de Monsieur Le Comte [Ladislas-Ignace] De Bertschiny [=Berchény], ou il se r'engera[!] en Bataille, est[!] observera un grand silence

Tous Postes et Gardes prendronts les armes, lors'que Nôtre seigneur² passera et battra au champ; se mettront en haye fusil sur L'Epaule pour Monsieur [le Maréchal de camp] Le[dit] Comte De Bertschiny L'officier l'Esponton à la main à la droite de sa garde, et pour Monsieur [Gardeoberstlt. Karl Leonhard] De Bachmann les soldats reposeront sur les Armes, et L'officier aura son Esponton pres de lui.

Messieurs les officiers, sergents et Caporaux ne quitteront jamais leur Postes, sous quelques pretexte que se soit, non plus qu'auc'un[!] soldat, sans permission

l'on sera exacte à envoyer reconnoitre par un Caporal et quatre fusilliers l'orsqu'il[!] parroitra plus de trois Cavaliers ou trois soldats armés, et Lorsqu'une troupe ou Detachement se presentera; tout le poste prendra les armes, la bayonnette au bout du fusil, les Armes sur le bras gauche

Messieurs les officiers, Sergents et Caporaux visiteront de tems en tems alternativement les Sentinelles de leurs Postes particulièrement la nuit, ils se feront rendre la Consigne par les sentinelles pour sçavoir si elle est bien exactement donnée.

Au point du jour on enverra un Sergent, ou un Caporal avec trois ou quatre fusilliers à la decouverte à trois ou quatre Cent pas du Poste

Touttes personnes Suspectes qui vont et reviennent du Coté des Ennemis [- Frankreich lag damals mit Oesterreich, England, Holland und Sardinien im Kriege -] seront examinées et questionnées, et si elle paroissent interdées[!] et munis d'aucuns Passeports seront Conduit de meme que tous les déserteurs par des fusilliers à Monsieur De Bachmann

Touttes personnes qui auront des Passeports signés de Messieurs Le Comte de Bertschiny et Bachmann Comme aussi de Monsieur [Jean-François de] Poitier [=Potier] Commissaire des guerres, on les Laissera passer Librement partout

L'officier de Poste portera avec lui de L'encre et du papier pour pouvoir écrire et envoyer sur le champ, en Cas de quelques événemens important a Monsieur Le Comte De Bertschiny, et Monsieur De Bachman".

- 1) Diese Zeile stammt von Beat Fidel Zurlauben, der sich damals als Lieutenant der Gardekompanie des Colonel général des Suisses et Grisons, Louis-Auguste de Bourbon, Prince de Dombes, zusammen mit dem Bataillon Salis des eidg. Garderegimentes in Oppenheim - s. Zurlauben/HM II 266 - aufhielt.
- 2) Unklar, wer damit gemeint ist: Ranghöchster Offizier war damals für das Gardebataillon Salis der Maréchal de France, Adrien-Maurice Duc de Noailles. Nicht auszuschliessen aber ist auch die Möglichkeit, dass es sich hierbei um an den Wachen vorbeimarschierende Geistliche mit dem Viatikum handelt.

AH 116, 61*-64* (vor der "Histoire Helvétique[:] Livre Quatriéme[!]" eingebunden) - Seite 64* leer